

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division NamurRéserv
au
Monite
belge***25049452*****07 AVR. 2025**Pour le Greffier
GreffeN° d'entreprise : **0799 450 343**

Nom

(en entier) : **CCA TERRASSEMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue du Chaurlis 25, 5340 GESVES****Objet de l'acte :**

Le 10/03/2025, au siège social de la Société, s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

Toutes les parties étant représentées, l'Assemblée est valablement constituée.

ORDRE DU JOUR

- Transfert de siège social

RESOLUTIONS

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège Rue du Chaurlis 25, 5340 GESVES à Rue des Morgelines 10, 5100 NANINNE depuis le 10/03/2025.

L'assemblée générale mandate Fiduciaire Emaxis SRL, représentée par Edouard Dieudonné, aux fins de procéder à toutes démarches éventuelles liées à la présente AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge et à la Banque Carrefour des Entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

BMD, Administrateur, représenté par Loïc Bodart

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2025 - Annexes du Moniteur belge